

La grève des Mineurs du Borinage

UN REFERENDUM VA S'OUVRIR SUR LA QUESTION DES SALAIRES

Bruelles, 20 (De notre corr. part.). — Le Congrès régional des mineurs du Borinage s'est tenu mardi à 16 heures.

Un grand débat s'est élevé entre la commission des délégués, représentant les 27.000 mineurs, et le comité régional des salaires, qui a été délégué par un référendum sur le salaire ouvert jeudi sur les deux propositions en présence, celle du Comité régional acceptant deux augmentations successives de 5 % l'une et 4 % l'autre, et celle de la section de Carlinx réclamant 20 % d'augmentation.

Cette dernière proposition impliquait la continuation de la grève et la rupture de la convention des salaires adoucis à la Commission nationale mixte des Mines et qui est basée sur la hausse de l'index-number.

L'affaire de Phoenix-Park devant le jury d'Anvers

Anvers, 20. — Hier se sont poursuivis à Anvers les débats de la sensationnelle affaire de Phoenix-Park, que nous avons exposée dans notre dernier numéro.

L'audience de mardi a été consacrée à l'interrogatoire du second accusé, Léon Van den Wouver, l'amant de Mme Steinhann. De nombreux incidents très vifs sont survenus au cours de cet interrogatoire ainsi le ministère public a été dérangé.

La « R. P. »

Paris, 20. — Le Groupe de la Représentation Proportionnelle réuni aujourd'hui sous la présidence de M. J.-L. Bonnet, a convoqué les représentants de la presse pour leur exposer les raisons qui militent en faveur de la discussion rapide et du vote par la chambre du projet de loi relatif à la réforme électorale.

M. Pouzier, député de la Drome et secrétaire du groupe, a déclaré que la Chambre dans l'étude de cette réforme ne devait être préoccupée que de l'intérêt supérieur du pays tout entier. Le débat, a-t-il dit, doit venir le plus tôt possible, la loi de 1919 présente des imperfections redoutables aux yeux de la représentation proportionnelle peut remédier à la représentation proportionnelle, seule, donnera aux différents partis tout ce à quoi ils ont droit et rien que ce à quoi ils ont droit.

S. O. S.

Lorient, 20. — La poste radiotélégraphique de Lorient signale que le steamer « Otto Fischer » est en détresse à 20 milles au nord du Cap Villano.

Un vapeur allemand heurte et coule un bateau de pêche

ONZE MARINS ONT ETE NOYÉS

Christiana, 20. — Ce matin près de Bergen, un vapeur allemand qui transportait du minerai dans un passage étroit, a heurté violemment un bateau de pêche d'Alsiedun. Le bateau de pêche a coulé aussitôt. Onze hommes de l'équipage ont été noyés, huit ont été sauvés.

Angora va discuter le traité de Lausanne

Londres, 20. — Selon des télégrammes émanant de Constantinople, la grande assemblée d'Angora se réunira aujourd'hui pour discuter le projet de traité de Lausanne.

La population étrangère de Londres

Londres, 20. — On publie aujourd'hui de nouvelles statistiques au sujet du dernier recensement en Angleterre. D'après ces statistiques, il y a eu 11.100 Français et 5.743 Allemands. Il y a aussi 29.762 Russes et 26.923 Polonais.

La guerre a duré 1562 jours

1562 JOURS SE SONT ECOULES DEPUIS L'ARMISTICE

Hier soir, mardi 20 février, s'étaient écoulés exactement autant de jours depuis l'armistice, qu'il s'en est écoulé de la déclaration de la guerre le 3 août 1914, jusqu'au 11 novembre 1918 inclus date de la signature de l'armistice.

Le total des jours de guerre, et d'après guerre, est, en effet, le même il atteint 1562 jours.

Le lasso pour la chasse au bandit

Lyon, 20. — La police de Lyon vient d'expérimenter avec succès un lasso spécial pour arrêter les malfaiteurs. Deux jeunes bandits spécialistes du vol à main armée, Francis que Bébé et Fernand, ont été surpris à un troisième étage en flagrant délit de cambriolage, ont été saisis et immobilisés par le lasso, lancé d'une main sûre, au moment où ils tentaient de fuir dans l'escalier. Malgré leurs efforts pour se débarrasser de l'étreinte ils ont été aisément capturés.

DERNIERE HEURE

Dans la Ruhr

Résistance et répression

Düsseldorf, 20. — Un certain nombre de magasins de Düsseldorf ont fermé cet après-midi pour protester contre l'arrestation et l'expulsion du premier bourgeois de la ville par les autorités françaises.

Les premières nouvelles de l'après-midi, on s'attendait à une grève générale de protestation vers le début de la soirée. Jusqu'à présent, il n'en a rien été. De nombreux actes de sabotage ont été commis sur les lignes télégraphiques par le personnel du Central allemand de Düsseldorf. En présence de cette situation, l'autorité militaire s'est trouvée dans la nécessité de faire évacuer le Central et après-midi, en manifestant de l'opposition et pour pouvoir faire réparer les dommages.

Le Gouvernement de Memel manifeste des dispositions conciliantes

Paris, 20. — Le gouvernement de Memel a fait connaître à la conférence des Ambassadeurs qu'il s'oppose à la décision concernant la répartition du territoire de Memel à la Lithuanie. Il est prêt à envoyer à Paris des délégués pour y discuter avec les représentants de la Pologne sous les auspices de la conférence des Ambassadeurs l'organisation du traité maritime, fluvial et du régime du port, de manière à tenir compte des intérêts des régions lithuanaises et polonaises dont Memel est le débouché naturel.

Le cargo « Saumar » est perdu

Boulogne, 20. — Le cargo « Saumar », qui était échoué, vint quatre heures, en face d'Hardécq, a été définitivement perdu une voie sans s'élever dans ses flancs.

Les Préfets sont invités à surveiller la vie chère

Paris, 20. — M. Albert Peyronnet vient de rappeler aux préfets la nécessité de la mise au point, par des révisions fréquentes, de la constitution de commissions mixtes au sein de la vie et à l'observation des prix.

ROUBAIX

REDACTION : 20, Rue Favre, Tél. 9-51
DEPOT GENERAL : 13, Rue du Bassin

Pour lutter victorieusement contre la tuberculose

L'œuvre de nos dispensaires d'hygiène sociale

« En fait de bien à répandre, le Devoir ne cesse que de lui le Pouvoir manque », a dit le grand Pasteur. Nous pouvons aider à la lutte antituberculeuse, nous devons soutenir les Dispensaires d'Hygiène Sociale Roubaixiens qui dirigent.

Les Dispensaires d'Hygiène Sociale Roubaixiens sont actuellement au nombre de deux :

Le Dispensaire du Fontenoy a été ouvert à la fin de 1919, sous les auspices de la ville de Roubaix et de la Ligue du Nord contre la tuberculose, d'abord dans une salle de l'Hôtel de Ville, puis dans une des dépendances du Service d'Hygiène, 43, rue de Cassel, où il se trouve encore actuellement; il a été installé avec une somme de 50.000 francs, mise à la disposition du Comité fondateur par la Commission Rockefeller pour la lutte contre la tuberculose en France qui dirigeait alors la lutte antituberculeuse.

Le Dispensaire Pierre-de-Roubaix est de création plus récente. Il date, en effet, de 1921 et a pu être installé grâce à une subvention du Parti Mutual, subvention exclusivement destinée à l'aménagement de l'immeuble. Ce dispensaire, organisé selon les derniers progrès scientifiques, est situé 92, rue des Longues-Haies, dans un des quartiers les plus déshérités de notre grande cité roubaixienne. L'inauguration officielle en sera faite sous peu.

Les deux dispensaires se partagent la ville suivant la ligne formée par le boulevard de Paris, le boulevard Gambella, le canal et la rue d'Oran; le premier est situé au nord et à l'ouest de cette ligne se rattache au Dispensaire du Fontenoy, les quartiers qui se trouvent au sud dépendent du dispensaire Pierre-de-Roubaix. Ils se partagent également la banlieue, en attendant que l'on puisse y ouvrir des Dispensaires nouveaux; Croix et Mouvaux dépendent du Fontenoy; Wattrelos, Lys et Hem de Pierre-de-Roubaix.

Les deux Dispensaires sont dirigés pour les questions communes, par un Comité composé de six membres et présidé par l'adjoint au maire délégué à l'hygiène. L'un et l'autre constituent des organismes absolument autonomes, entièrement neutres et indépendants à l'égard de toute autorité extérieure. Ils sont uniquement soumis au contrôle technique et financier de la Ligue du Nord contre la tuberculose, qui envoie dans tous les locaux un inspecteur et qui entretient une école d'infirmières visitées.

Les Dispensaires d'Hygiène sociale ont essentiellement pour but de lutter contre la tuberculose, dont il sait les terribles ravages dans nos milieux industriels. Ce travail se fait sous trois formes.

LE FONCTIONNEMENT DES DISPENSAIRES

C'est d'abord un travail social, tâche essentielle du Dispensaire, qui fait l'infirmière visiteuse; l'infirmière visiteuse est le rouage le plus important, la cheville ouvrière de tout le Dispensaire formée dans une école spéciale, elle se rend à domicile, chez les malades, surveille et contrôle l'application des conseils du médecin, mais surtout elle a pour mission d'enseigner et de montrer au tuberculeux comment il peut et doit se défendre et plus encore défendre son entourage contre la contagion de la maladie.

Le Dispensaire veut ce que valent ses visites; à Roubaix, les Dispensaires en ont trois, et le nombre des visites faites par elles s'élevait, au 1er janvier 1923, au chiffre de 6.536.

Le travail des Dispensaires est ensuite un travail médical, qui se fait dans leurs locaux; des médecins spécialement formés à la lutte antituberculeuse, y donnent, plusieurs fois par semaine, des consultations nécessaires; le nombre de celles-ci, au 1er janvier 1923, était de 3.525.

Enfin, les Dispensaires font un travail de placement; ils envoient dans la mesure de leurs ressources le leur permettent, les enfants débilés ne colonies scolaires; les pré-tuberculeux en sanatorium et les tuberculeux déclarés, en sanatorium; un nombre de personnes ainsi envoyées au dehors est, au 1er janvier 1923, de 1.255.

Tous les soins donnés sont, naturellement, gratuits; seuls ceux qui en ont les moyens paient leurs frais de sanatorium.

Les jours de consultation du Dispensaire du Fontenoy, 43, rue de Cassel, sont : pour les enfants, tous les jours à 2 heures; pour les adultes, tous les mardis à 2 heures et tous les samedis à 2 heures; jeudi matin tous les quinze jours, consultation pour la laryngologie.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix : pour les enfants : le jeudi à 3 heures; pour les adultes : le samedi à 2 heures et demie.

UN APPEL AU PUBLIC

C'est pour augmenter le nombre de ces placements, extrêmement coûteux, que les Dispensaires d'hygiène sociale roubaixiens ont appelé au concours du public; si la tuberculose n'est pas une maladie nécessairement héréditaire, elle est, par contre, extrêmement contagieuse et les tuberculeux constituent les dangers vivants et de tous les instants; il faut les sauver et avec eux, sauver la race. La Commission Rockefeller a quitté la France, la Comité de répartition des régions libérées a vu rapidement ses fonds s'épuiser; les budgets de l'Etat, des départements, des communes sont terriblement obérés et absolument incapables de fournir les fonds indispensables. C'est au public, à tous et à chacun, de comprendre son devoir et son intérêt; donnez, donnez beaucoup; donnez plus encore pour les Dispensaires d'Hygiène Sociale Roubaixiens.

Les personnes qui n'auraient pas été sollicitées à domicile sont instamment priées d'adresser leur don ou leur offrande à M. le secrétaire du Comité Central des Dispensaires, 43, rue de Cassel.

Les Comités des Dispensaires les remercient d'avance pour le bien qu'elles les aident à réaliser.

Installation d'un Appareil pour le Déchargement des Péniches

Le Maire a pris un arrêté, dont voici les conclusions essentielles :

Art. 1er. — La Société d'exploitation des Ateliers de Roubaix et d'Odessa est autorisée à installer l'appareil pneumatique faisant l'objet de sa pétition du 5 janvier 1923.

Art. 2. — L'autorisation est en tous points subordonnée aux conditions émises par l'arrêté de M. le Préfet du Nord autorisant la dite installation.

Art. 3. — Les tuyaux seront placés à une hauteur minimum de 5 m. au dessus du niveau de la chaussée projetée au qual de Marcellin.

Art. 4. — Il sera perçu une redevance de

0 fr. 10 par mètre carré et par jour, calculée d'après la longueur des tuyaux placés au-dessus du domaine communal et sur toute la largeur de la zone occupée. Cette redevance sera applicable dès le jour de la mise en fonctionnement.

Art. 5. — La Société permissionnaire sera tenue aux heures d'éclairage public, d'assurer aux abords du pylône, un éclairage équivalent à celui du « Bec Auer », type adopté par la Ville de Roubaix, pour l'éclairage public.

M. Kieber, pour Coups, 4, rue Delatre, a porté plainte pour coups contre Jules Boutry, demeurant même rue.

VOITURES ABANDONNÉES

Pour abandon, la nuit sur la voie publique, de véhicules non éclairés, MM. Fourmeau, 24, quai de Gand et Roger, rue de Tourcoing ont recolté chacun une contravention.

GRANDE SEMAINE DE RECLAMS
UN JOLI CADEAU EST OFFERT A TOUT ACHETEUR de 400 Gr.
ERA MARGARINE AUX FRUITS D'ORIENT
Dépôt: H. Germain, 10, Cde-Place, Tourcoing

ANCIENS MILITAIRES D'ORIENT ET D'AFRIQUE

Le Comité fait appel à tous ceux qui ont reçu le bulletin d'adhésion de l'adresse au plus tôt dûment rempli et signé au siège de la société, 23, rue Favre, Café Pandore, Roubaix.

Cette société de secours mutuels est une œuvre de solidarité qui groupe tous les anciens militaires d'Orient et d'Afrique, même les jeunes soldats qui ont fait partie de ces expéditions après la guerre.

Il rappelle qu'une permanence se tient à leur disposition pour tous renseignements supplémentaires tous les jours de 10 h. à 12 h. et les dimanches de 11 h. à 12 h. 30.

ANCIENS MOBILISÉS LOCATAIRES

L'Association Amicale des Anciens Mobilisés Locataires de Roubaix et environs, réunis en assemblée générale, après avoir entendu l'exposé de la bonne marche de l'association; décide de continuer la lutte sur le même terrain et de porter aux pouvoirs publics ses vives revendications. Extension des propositions à tous les citoyens, quelle que soit leur nationalité et ce, jusqu'à la fin de la crise du logement en opposition à tous les violations par des droits accordés aux juges de paix compétents et qui passent outre des dispositions de la loi du 31 mars 1922 et n'hésitent pas à accorder des augmentations de loyer de 100 % à 200 %; abrogation de ce droit et particulièrement de celui sur la loi du 30 décembre 1922; sur les expulsions.

LE CONCERT DE L'AMICALE DE L'ECOLE DU CALVAIRE

C'est aujourd'hui mercredi, à 8 h. du soir que l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'École de la rue du Calvaire, offrira à ses membres et à leurs familles, un Grand Concert dans la magnifique salle du Cinéma, salon de la rue Houchar.

Le programme sera des plus attrayants. Au concours de l'Union Symphonique et de plusieurs artistes réputés de la région a été acquis MM. Carlos, comique tourquennois; Damoulin, baryton; Zim; G. Deai; Julot-Huygevelde et Mlle Elina, âgée de 12 ans, diseuse à voix.

ADJUDICATION DE TERRAIN

Il a été procédé hier matin à l'Hôtel de Ville, à l'adjudication d'une parcelle de terrain située à l'angle des rues Latine et Saint-Antoine.

M. Tribenne-Motte, industriel, 71, rue Pelletier, a été déclaré adjudicataire, sur offre égale, à la mise à prix, soit 50 fr. le mètre carré.

CERTIFICATS D'VIE

Les retraités de la Caisse Nationale de la Vieillesse, les pensionnés pour accident du travail sont invités à se présenter à la Mairie, rue Neuve, bureau du Secrétariat, le vendredi 23 courant, munis de leurs titres pour l'établissement de leur certificat de vie.

Les intéressés qui ne se présenteront pas à la date indiquée ci-dessus ne seront pasés que vers le 20 mars.

FEDERATION DES BRASSARDS ROUGES

Dimanche 25 février, à 10 heures, salle Pandore, rue Pouvrier, assemblée générale pour tous les fédérés.

Les membres qui désirent poser leur candidature comme membre du Comité sont priés de faire leur demande 24 heures avant l'assemblée générale au siège 133, rue du Fontenoy.

A la fin de la réunion grande tombola avec 53 lots. Les fédérés non en règle avec leur cotisation ne seront pas admis dans la salle.

A L'UNION MUSICALE

La Fanfare « L'Union Musicale de Roubaix » siège chez Jean Delmeule, rue Flanerie, 62, a renouvelé sa Commission pour 1923 comme suit :

Président d'honneur, M. Gaudiot Georges; président M. Lesmaître Jean-Baptiste; vice-président, M. Jacob Pierre; directeur, Renaert Lucien; secrétaires, MM. Verbeke Henri et Speda Alphonse; trésorier, Delmeule Jean; commissaires, MM. Demeulenaere Emile, Echekout Clavis, Declercq Albert, Davaine Marcel; archiviste, Delmeule Pierre.

Répétition générale le mercredi 21 courant, à 19 h. 30. La Commission compte sur la présence de tous.

FUNERAILLES DES MORTS GLORIEUX

C'est aujourd'hui mercredi à 14 heures qu'auront lieu en l'église Notre-Dame les funérailles solennelles de Joseph Selloese, brancardier 365^e d'infanterie, médaille militaire, croix de guerre, membre des anciens soldats musiciens français, 27, rue des Sept Points.

Réunion au dépôt, rue Isabaou, à 1 h. 34.

POUR LA PROPRIÉTÉ DES RUES

Plusieurs contraventions ont été rédigées hier à la charge de personnes qui ont déposé sur la voie publique des débris ou des immondices.

LE BANQUET DES « TURCOTINS »

Le banquet de l'Amicale des Anciens Elèves de l'Institut Turcot, aura lieu samedi prochain 24 février, à 20 heures, au Cercle de l'Industrie.

COURS D'INFIRMIERES

Il y aura cours aujourd'hui mercredi, à 19 h. 30, précises, au Foyer des Amicales, 43, rue d'Alsace.

A LA CAISSE D'EPARGNE

Il a été déposé, durant la 7^e semaine, 605.267 fr., 1.174 versements; il a été payé 262.726 fr. 50, en 476 remboursements.

L'AVOCAT A L'HIPPODROME

C'est le dimanche 4 mars (matinée) à l'Hippodrome qu'aura lieu la représentation de « L'Avocat » qui consacrera la célébrité de M. Brioux, de l'Académie Française.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Marie Leveugle, Grande Rue, Jacques Corné, rue de la Loire, 40. — Joseph Dops, rue Daubenton, 181. — Lucienne Carrel, rue de Lannoy, 240, cour Lenois.

PUBLICATIONS. — Juliette Delannoy, électricien et délégué Financière, employée. — Louis Fiemans, comptable et Jeanne Welcaruis, sténodactylographe. — Henri Delsalle, délégué de boissons et Marie Dubois, a. p. — Joseph Delemaire, apprêteur et Philomène Detacker, tissanderie. — Jean Vernier, fabricant de Usas et Yvonne Delcourt, s. p. — Louis Leroy, ébéniste et Célestine Willot, s. p.

DÉCÈS. — Marie Orvane, 75 ans, rue Favre, 27, maison de la rue de la Toison, 20 ans rue de Bouvines, 47. — Pierre Vanderaghen, 63 ans, rue du Luxembourg, 162.

Quel beau bébé!

Quelle difficulté pour un maman d'avoir toujours un bébé bien soigné et bien propre. Bébé aime jouer et sa petite robe est bien vite sale, car les petits pieds se craignent pas de barboter et les petites mains seavent pas encore très bien manier fourchette et couteau.

Tranquillisez-vous, gentille maman, laissez bébé s'amuser autant qu'il veut. Chaque jour, faites tremper seulement dans une soucoupe de RINSO, la petite robe sale la veille.

Il vous suffira de froter un peu avec du RINSO les parties les plus sales, et vous aurez, sans vous fatiguer, des robes impeccables pour votre enfant.

RINSO est un nouveau genre de savon en granules si pur et si riche en qualités détergentes qu'il remplace avantageusement tous savons en barre et toutes poudres de savon.

RINSO est en vente dans toutes les bonnes maisons.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

EN DESCENDANT D'UN TRAM

Dans le courant de la journée, vers 13 h. 30, Mme Parmentier Maria, âgée de 31 ans, domiciliée à Neuville-en-Ferrain, rue du Chemin-Vert, descendant du tramway M. rue de l'Hôtel-de-Ville. En traversant la voie ferrée, le talon de la chaussure s'étant encastré dans un rail, elle est tombée et s'est fait une contusion à la tête.

Après avoir été pansée à la pharmacie Decouwaere, elle a pu regagner son domicile par ses propres moyens.

UN EXTRADE

Les gendarmes de Tourcoing ont reçu de leurs collègues de Mouscron et conduit à Lille, le sieur Schabek Henri, 40 ans, né à Epemery, réclamé par le Parquet de Montloup, pour banqueroute et escroquerie.

Cet individu sort de la prison de Forest.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Chez MM. François Masurel frères, fileteurs aux Francs, un menuisier, Bauwens Odon, 17 ans, rue du Canal, 4, a été projeté contre une lame de la dégauchisseuse. Plaisie intestinale. Repos, 3 à 5 semaines.

Chez M. Alfred Dupont, lavage, 43, rue de la Blanche-Porte, un laveur, Deboutie Auguste, 60 ans, chaussée de Lille, 127, a heurté, à été coincé par le réservoir : forte ecchymose de la jambe gauche et au milieu du mollet. Repos, 3 à 5 semaines.

Chez Mme veuve Vandenberghe-Desurmont, filature, 25, rue Sainte-Barbe, un rattacheur, Bullel Norbert, 17 ans, rue de Mouscron, 46, en dégorgeant une barre, s'est coupé au pouce droit. Repos, 20 jours.

Chez MM. Pierre et Jean Tiberghien, industriels, 154, rue d'Anvers, un mécanicien, Boyaval Jean, 18 ans, rue Clémentine, 7, à Linselles, en travaillant une pièce à l'étau, a reçu un éclat de fer dans l'œil. L'inconvénient de travail est de 20 jours, avec réserves, à cause de la perforation de la cornée.

INSTITUT COLBERT

Bon ouvrier menuisier-débitiste est demandé à l'Institut Colbert à Tourcoing. S'adresser au Directeur, 10, rue de Gand, à Tourcoing. 84

ELECTION AU CONSEIL SUPERIEUR DE L'OFFICE NATIONAL DES PUPILLES DE LA NATION

Le Préfet du Nord donne avis que les Associations de Mutuels et Réformés de guerre, de Veuves de Guerre et d'ascendants de Combattants morts pour la Patrie, seront appelés à élire leurs douze représentants de l'un ou l'autre sexe au sein du Conseil supérieur de l'Office National des Pupilles de la Nation, le dimanche 29 avril 1923.

Il ne sera formé qu'un seul Collège communal. L'élection aura lieu au scrutin de liste.

Les Associations qui désirent prendre part aux opérations électorales adressent à la mairie de la commune dans laquelle se trouve le siège, avant le 10 mars 1923, une déclaration.

Pour renseignements complémentaires, consulter l'affiche apposée à la porte de la Préfecture, des sous-préfectures et mairies des chefs-lieux de canton.

MARECHAUX-FERRANTS

Application de la loi du 25 juillet 1919

Le Maire de Tourcoing rappelle à MM. les Marechaux-Ferrants que la loi du 25 juillet 1919 a rendu obligatoire l'apprentissage professionnel pour tous les apprentis de moins de 18 ans.

L'application de la loi comporte :

1° Pour les apprentis, l'obligation de fréquenter les cours professionnels gratuits obligatoires au moment de leur intention, à l'Institut Colbert, 10, rue de Gand, Tourcoing (dimanche, de 8 à 12 heures).

2° Pour les employeurs, l'obligation de déclarer leurs apprentis à l'Office Municipal des Cours Professionnels (Hôtel de Ville-Bureau des Ecoles).

FUNERAILLES D'UN SOLDAT BELGE

Mardi, ont eu lieu les funérailles du soldat Henri Michel, du 7^e de ligne. Le levé du corps a été fait à 14 heures 30, en présence de nombreux parents et amis.

Dans l'assistance, au remarquable : M. L. Galion, chancelier du Consulat de Belgique, représentant M. Thanne, consul; des délégués des Combattants français et de la police municipale.

Au cimetière principal, où l'inhumation fut faite, M. Emile Marescaux, président des Combattants belges, a salué la dépouille mortelle du brave soldat.

THEATRE MUNICIPAL

Jeudi 22 février, à 8 h. 15, dixième gala de comédie par la Tournée Baré : « Terre Inhumaine », pièce en 3 actes, de François de Curel.

Dimanche 25 février, malinée de gala à 3 heures, avec les concours de MM. G. Simon et Clairval, et de M. Borelli, de l'Opéra-Comique, « La Bohème », opéra en 4 actes, musique de Puccini.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Marie-Thérèse Lagache, rue Mogena, 109. — Paul Temmerman, 23, rue de l'Union. — Thérèse Leman, rue des Anges, 21. — André Loennegh, rue de Beauvais, 22. — Jacqueline Desvares, rue Chanzy, 35. — Jean Loos, rue de Seifort, 19.

PUBLICATION. — Jules Jossé, mécanicien et Hélène Lepolce, bobineuse.

DÉCÈS. — Cyrille Lechal, 35 ans, rue du Tonque, 250. — Cyrille Waquet, 72 ans, rue de l'Épinière, 57. — J.-B. Lelong, 60 ans, rue des Ursulines, 68. — Georges Desbonnes, 18 ans, rue du Deumoy, 3. — Philippe Marquette, 2 mois, rue de la Baillie, 10. — André Legros, 73 ans, rue du Collecteur, 69. — Rosalie Liébert, 73 ans, rue de Lille, 121. — Flavie Librecht, 56 ans, rue de la Maloense, 137.

L'huile la plus agréable par sa saveur et son bouquet c'est l'Huile des Bénédictins

En vente partout

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la Manufacture de St-Gobain, le manoeuvre Charles Lehmann, demeurant Avenue Hannart, à Wasquehal, a fait une chute en encastrant des cristaux et s'est fait une entorse du poignet gauche. M. le docteur Butia lui a ordonné un repos de 12 jours.

DECORATION POSTHUME. — La médaille militaire à titre posthume vient d'être attribuée à la mémoire du matelot Guérida Charles Alfred, du Dépôt des équipages de la flotte de Cherbourg, mort pour la France à Zudochoot le 9 février 1915 et dont la veuve née Rachel Fisselle, habitant Wasquehal, rue Paul Lefargue.

LE CONCERT DE LA « JEUNE FRANCE ». — C'est dimanche prochain, 25 février, qu'aura lieu dans la salle des fêtes de la Mairie le grand concert organisé par l'« Harmonie « La Jeune France », au profit de ses membres sous les drapeaux.

Le programme est très chargé et bien réussi, aussi nul doute que cette fête de bienfaisance obtienne son succès habituel.

On trouve des cachets d'avance chez tous les membres de la Société, et chez M. Julien Louquet, rue des Villars.

ETAT CIVIL. — Décès. — Arthur Barboux, 32 ans, Impasse du Triest. — Marie Gévaert, 20 ans, rue Kieber, 24.

Le NORODOL nettoie le Rot

CRIGX

ETAT-CIVIL. — Décès. — Marie Dewitte, rue Kieber, 32.

LANNON

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Aux Etablissements Parent et fils, rue Nationale, M. Alphonse Delatre, liasseur, à Lys, rue du Progrès, a eu le bras gauche comprimé entre le mur et un chargement. Un repos de 20 à 25 jours a été accordé à l'ouvrier.

Chez l'arent et fils, rue du Château, Mme Joséphine Legloy, rue du Petit-Lannoy, à Hem, s'est, au cours de son travail, piqué à l'index gauche. La plaie infectieuse nécessitera un repos d'environ 12 jours.

LE CLASSEMENT DES CHEVAUX. — La mairie informe les propriétaires de chevaux et mulets qu'il n'y aura pas, cette année, de classement.

Le NORODOL fait disparaître rapidement les taches

LYS

CONSULTATION DES NOURISSONS. — La Consultation des Nourissonnés fonctionne comme par le passé à l'école des garçons. En vue de parer à la disparition de cette Grande Œuvre, la Municipalité a décidé d'adopter, par une tombola qui aura lieu à la fin des consultations, 25 primes d'une certaine importance. Nous convions en conséquence toutes les mamans à assister régulièrement aux consultations dont la prochaine ne aura lieu demain jeudi 22 février, à 10 heures précises.

FANFARE MUNICIPALE. — Répétition générale jeudi 22 février, à 19 h. 30 précises. Présence indispensable de tous les musiciens.

ETAT CIVIL. — Na